

(N° 77.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION 1881-1882.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1882.

(Voir les n^{os} 83, VIII, session 1880-1881, 126, 172, 180 et 188, session
1881-1882, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1882 est fixée à la somme de cent quatre millions seize mille quinze francs, conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Bruxelles, le 3 mai 1882.

Les Secrétaires,
(Signé) J. DEVIGNE.
PETY DE THOZÉE.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) J. DESCAMPS.

(2)

Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1882.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	786,970 »
2	— des fonctionnaires et employés . . .	482,200 »	»	
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale.	53,400 »	»	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	70,570 »	»	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	100,000 »	20,000 »	
6	Honoraires des avocats du Département	60,000 »	»	
CHAPITRE II.				
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.				
SECTION 1 ^{re} . — <i>Ponts et chaussées.</i>				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides. .	4,413,228 »	»	
8	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes .	41,000 »	»	
SECTION 2. — <i>Bâtiments civils.</i>				
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles, loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques, etc.	564,370 »	»	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils	«	427,500 »	
SECTION 3. — <i>Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.</i>				
41	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	1,051,400 »	1,062,500 »	
TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.				
<i>Bassin de la Meuse.</i>				
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	»	155,000 »	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
13	Rivière et Canal de l'Ourthe	»	18,000	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	»	19,000 »	
15	— de Maestricht à Bois-le-Duc	»	46,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	»	16,000 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	»	3,000 »	
18	— — vers Hasselt	»	3,000 »	
19	Sambre canalisée	»	40,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranche- ments	»	50,000 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut.	»	84,400 »	
22	Canal de Mons à Condé.	»	81,000 »	
23	— de Pommerœul à Antoing.	»	23,300 »	
24	Lys	»	6,000 »	
25	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord	»	45,000 »	
26	— de Roulers à la Lys.	»	3,000 »	
27	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	»	22,500 »	
28	— d'écoulement des eaux du Sud de Bruges.	»	3,000 »	
29	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes vers la frontière de France, et canal d'écou- lement dit : de Langeleed	»	16,000 »	12,292,558 »
30	— de Gand à Terneuzen	»	10,000 »	
31	Canaux le Moervaert, la Zuidlede et la Durme	»	750 »	
32	Dendre	»	1,000 »	
33	Dyle et Demer	»	5,000 »	
34	Yser.	»	68,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
35	Plantations nouvelles	25,000 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
56	Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . .	35,000 »	»	
	<i>SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.</i>			
57	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	564,500 »	751,000 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
58	Port d'Ostende	»	12,000 »	
59	Port de Nieupoort	»	10,000 »	
40	Côtes	»	425,000 »	
	<i>SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.</i>			
41	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications . . .	45,500 »	54,500 »	
42	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports.	9,000	»	
	<i>SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.</i>			
45	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements.	928,550 »	127,525 »	
44	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen.	1,097,109 »	49,256 »	
45	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . . .	20,000 »	»	
	<i>SECTION 7. — Service des bâtiments civils.</i>			
46	Traitements et indemnités des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments.	89,050 »	»	
47	Études de projets, achats d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications	8,000 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE III.				
MINES.				
SECTION 1 ^{re} . — <i>Personnel du conseil.</i>				
48	Personnel du conseil des mines. — Traitements . . .	41,270 »	»	
49	— — — Frais de route.	500 »	»	
50	— — — Matériel	1,640 »	»	
SECTION 2. — <i>Personnel du corps.</i>				
51	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs.	525,550 »	»	
52	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines.	10,000 »	»	
53	Confection de la carte générale des mines	»	20,000 »	436,560 »
SECTION 3. — <i>Caisses de prévoyance.</i>				
54	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la Commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration des dites caisses	45,000 »	»	
SECTION 4. — <i>Impressions, etc.</i>				
55	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 »	8,000 »	
CHAPITRE IV.				
CHEMINS DE FER.				
SECTION 1 ^{re} . — <i>Services communs.</i>				
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	745,225 »	»	
57	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	169,500 »	»	
58	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	1,170,880 »	»	
59	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 »	»	
60	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt	52,000 »	»	
61	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences internationales	6,000 »	»	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	SECTION 2. — Voies et travaux.			
62	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,525,525 »	»	
65	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	9,554,770 »	»	
64	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,692,100 »	»	
65	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux	5,051,945 »	»	
	SECTION 3. — Traction et matériel.			
66	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,553,255 »	»	
67	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	15,800,000 »	»	
68	Primes d'économie et de régularité	564,800 »	»	
69	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	6,556,200 »	»	
70	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	10,150,000 »	»	
				74,954,645
	SECTION 4. — Transports.			
71	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	8,710,265 »	»	
72	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	5,650,100 »	»	
73	Primes pour encourager la marche régulière des convois	590,000 »	»	
74	Frais d'exploitation.	1,854,000 »	»	
75	Camionnage	1,700,000 »	»	
76	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 »	»	
77	Redevances aux compagnies	50,000 »	50,000 »	
	SECTION 5. — Contrôle des recettes.			
78	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,645,480 »	»	
79	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	»	85,000 »	
	<small>(Les crédits portés aux articles 66, 67, 68, 71 et 78 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service)</small>			

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE V.			
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Services communs.</i>			
80	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	41,250 »	»	
81	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	5,860 »	»	
82	Matériel, machines, outils, approvisionnement de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc.	122,700 »	59,800 »	
	SECTION 2. — <i>Postes.</i>			
85	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	2,909,080 »	»	
84	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes	5,464,861 »	»	
85	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employées en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers (Crédit non limitatif)	1,518,590 »	»	12,059,857 »
86	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste (Crédit non limitatif)	10,000 »	»	
87	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	720,320 »	25,000 »	
88	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne	3,250 »	»	
	SECTION 3. — <i>Télégraphes.</i>			
89	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	4,997,856 »	»	
90	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois	1,021,500 »	»	
91	Entretien	381,310 »	»	
92	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne	1,000 »	»	
	(Les crédits portés aux articles 80, 82 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
	CHAPITRE VI.			
	MARINE.			
93	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	867,586 »	»	

ARTICLES	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.		
94	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indemnités à des agents non salariés.	182,800 »	»	3,516,245 »	
95	Remises (Crédit non limitatif)	1,200,000 »	»		
96	Subsides	56,155 »	»		
97	Traction et matériel.	959,904 »	70,000 »		
CHAPITRE VII.					
<i>SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.</i>					
98	Frais de route et de séjour, matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc . . .	2,000 »	»	18,700 »	
<i>SECTION 2. — Commission des Annales des Travaux publics.</i>					
99	Frais de route et de séjour	300 »	»		
100	Publication du Recueil, frais de bureau, etc. . .	7,900 »	»		
<i>SECTION 3. — Comité du contentieux.</i>					
101	Jetons de présence des membres et frais accessoires.	5,000 »	»		
<i>SECTION 4. — Commission consultative des machines à vapeur.</i>					
102	Frais de déplacements des membres et dépenses accessoires	1,500 »	»		
<i>SECTION 5. — Commission de révision des règlements miniers.</i>					
103	Frais de déplacements des membres; frais d'expé- riences, de publications, etc.	»	2,000 »		
CHAPITRE VIII.					
104	Traitements des fonctionnaires et agents en dis- ponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	»	74,000 »	74,000 »	
CHAPITRE IX.					
105	Pensions : premier terme.	25,000 »	»	25,000	
CHAPITRE X.					
106	Secours à des employés, veuves ou familles d'em- ployés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	33,500 »	»	33,500	
CHAPITRE XI.					
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget . .	18,000 »	»	18,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.		100,023,484 »	3,992,531 »	104,016,015 »	